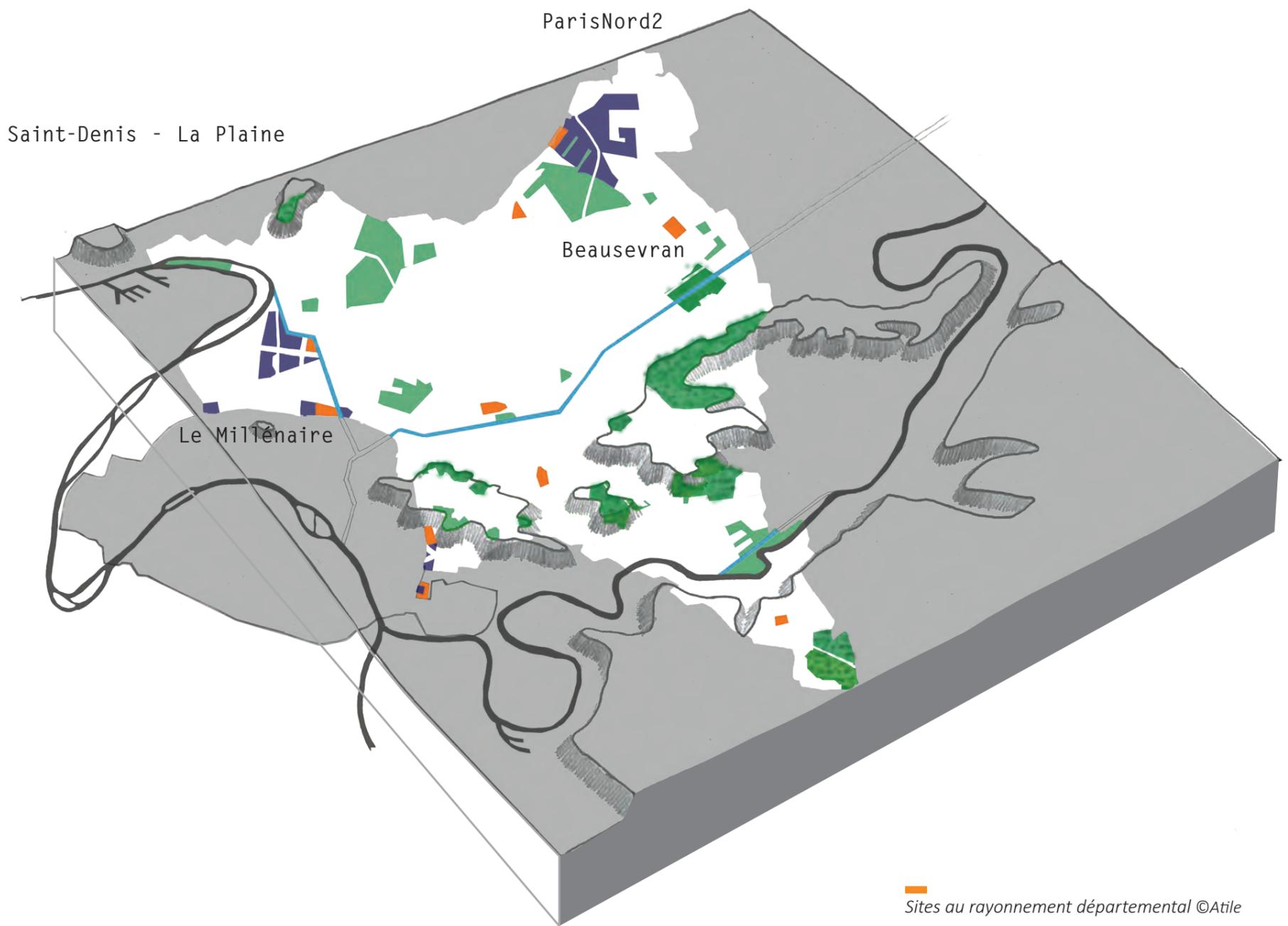


# À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE



grands centres commerciaux

parcs/forêts



nouveaux secteurs de bureaux

canaux



## LES GRANDS PARCS, LES FORÊTS : DES LIEUX D'ÉVASION, ATTRACTIFS POUR DES FRÉQUENTATIONS ET DES MANIFESTATIONS OCCASIONNELLES

En contrepoint du caractère artificiel et minéral des tissus urbains où la présence de la nature est, soit absente soit évoquée, les grands parcs et les forêts se caractérisent par une présence végétale importante ou par des éléments de « nature » significatifs (grandes surfaces de prairies, forêts et boisements à caractère forestier avec des lisières très présentes, zones humides et aussi, ciel, vues).

Ils permettent par leur échelle et leur pouvoir d'évasion « hors de la ville » de retrouver des ambiances associées à la nature.

Ils sont aussi intégrés dans les représentations actuelles du territoire au travers des médias (journaux, sites internet départementaux...)

**CE SONT DES PAYSAGES ATTRACTIFS À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE, ET POUR LES RIVERAINS DE CES PARCS. ILS OFFRENT D'AUTRES AMBIANCES, UNE AUTRE ÉCHELLE D'ESPACES QUE CELLE DU QUOTIDIEN. LOIN DE L'AGITATION ET DE L'EFFERVESCENCE URBAINE, ILS PERMETTENT UNE IMMERSION DANS UN PAYSAGE OU LE CARACTÈRE NATUREL EST DOMINANT ET PEUVENT ÊTRE PARCOURUS POUR « RESPIRER » AU SENS PREMIER DU MOT.**

Ce sont aussi des espaces publics de « destination », occasionnels, support d'activités de loisirs variées (promenade, sports, pique-nique, lieux de rencontres, d'échanges, de manifestations sportives, culturelles, artistiques... (Fête de l'Huma dans le Parc Georges Valbon).

Les grands parcs urbains sont majoritairement plébiscités par les habitants, compte-tenu de leur valeur « d'espace de nature et d'évasion » dans le contexte très urbain du territoire, ils sont majoritairement isolés des lieux de vie, clos, et sans intensité certains jours de la semaine et pendant la nuit.

Le manque de continuités structurantes entre la ville, les grands parcs et les forêts, ainsi que l'absence de liens entre les parcs eux-mêmes, en rendent les accès plus difficiles. Conscients de ce déficit le département met en œuvre un projet de mise en réseau des parcs départementaux : le Chemin des Parcs, qui met en valeur les complémentarités paysagères de ces différents lieux

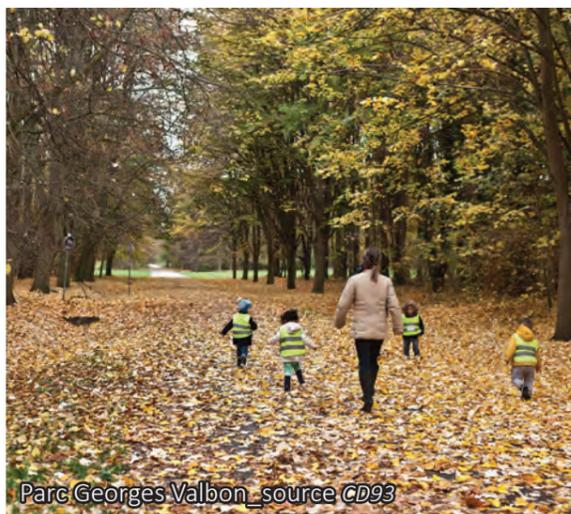
### ON DISTINGUE DEUX GRANDS TYPES D'ESPACE :

#### - EN CONTACT AVEC LES LIEUX DE VIE ET FACILEMENT ACCESSIBLE :

- Les parcs de la première couronne insérés dans le tissu urbain (Georges Valbon, Parc des Guillauds, Parc de l'île St Denis),

#### - À L'ÉCART DES LIEUX DE VIE ET DONT L'ACCESSIBILITÉ EST PLUS PROBLÉMATIQUE :

- Les autres grands parcs situés en 3ème couronne : Parc du Sausset, Parc de la Haute île, - La forêt de Bondy - Le parc de la Bergère



Parc Georges Valbon\_source CD93



Parc de la Bergère\_S.Carlier©CD93



Parc des Guillauds\_source CD93



Parc du Sausset\_source CD93



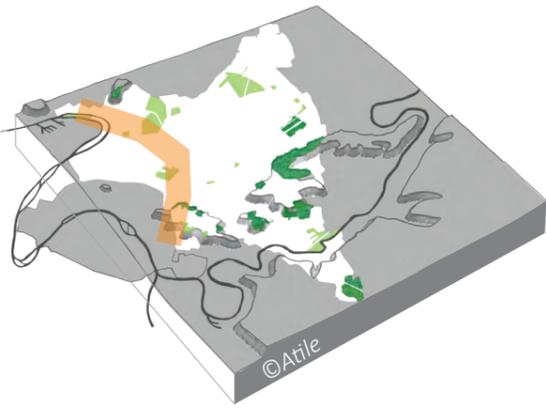
Parc des Guillauds\_source CD93



Parc du Sausset\_source CD93



### 3.1 - DES LIEUX D'INTENSITÉ VARIABLE - À L'ÉCHELLE DÉPARTEMENTALE



PARCS DE LA PREMIÈRE COURONNE

Parc départemental de l'Île Saint-Denis

© M.Mazanti\_CD93



Parc départemental George Valbon\_le plan d'eau



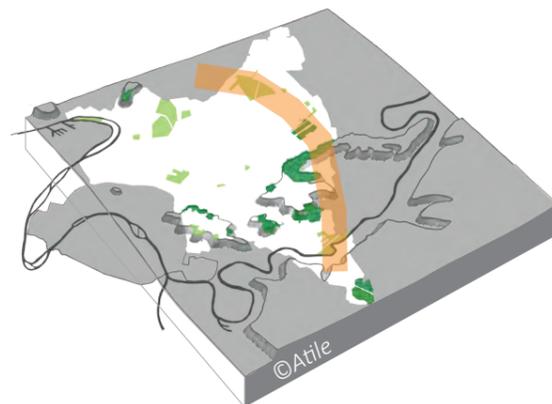
- un horizon très urbain
- une proximité entre lieu de vie et espace ludique

CD93



©M.Mazanti\_CD93

Parc forestier de la Poudrerie\_aire de jeux



**PARCS DE LA TROISIÈRE COURONNE**

CD93



Parc de la Haute-Île

- une immersion dans un paysage où le caractère naturel est dominant



©M.L\_CD93

Parc forestier de la Poudrerie

## LES CANAUX

**LES CANAUX SONT DES MOTIFS CARACTÉRISÉS PAR LA CONTINUITÉ DES CHEMINS DE HALAGE QUI LES BORDENT : CE SONT DES LIEUX PRIVILÉGIÉS DE PROMENADE ET DE DÉCOUVERTE.**

**SUR LES 3 CANAUX LES SITUATIONS SONT DIFFÉRENTES ET N'OFFRENT PAS LES MÊMES POSSIBILITÉS D'APPROPRIATION.**

### LES BERGES DU CANAL DE L'OURCQ

Le long du canal, les emprises industrielles existantes ou transformées en friches sont clôturées, et installent des périmètres fermés. Ainsi, les accès aux berges et les usages actuels sont irréguliers selon les séquences.

Aujourd'hui en pleine mutation, ces emprises font l'objet d'un processus de reconquête urbaine support potentiel d'intensité.

### LES BERGES DU CANAL SAINT-DENIS

offrent un lieu de promenade dans la continuité des espaces publics du centre-ville de Saint-Denis et en lien avec les quartiers limitrophes sur une partie de leur linéaire où elles ont été réaménagées en liaison douce.

La transformation des berges industrielles en berges urbaines, ne permet pas encore un accès et une fréquentation en rapport avec la valeur d'usage de ces espaces.

Ils sont d'ailleurs aujourd'hui peu évoqués par les habitants. (C.f : livret 3 LAA/Atile)

### LES BERGES DU CANAL DE CHELLES,

plus détachées du contexte urbain et en lien avec le parc de la Haute Ile sont associées à l'intensité de cet ensemble, connu, apprécié et très fréquenté.



Noisy-le-Sec//Bobigny - fête du canal de l'Ourcq\_CD93



Pantin - fête du canal de l'Ourcq\_CD93

## DIVERSITÉ DES LIEUX D'INTENSITÉ ASSOCIÉS AUX CANAUX



Saint-Denis- fête de la Briche Foraine ©briche foraine-ulule.com



Bobigny - fête du canal de l'Ourcq\_source CD93

intensité liée  
aux fêtes et aux usages

intensité liée  
au Parc de la Poudrerie

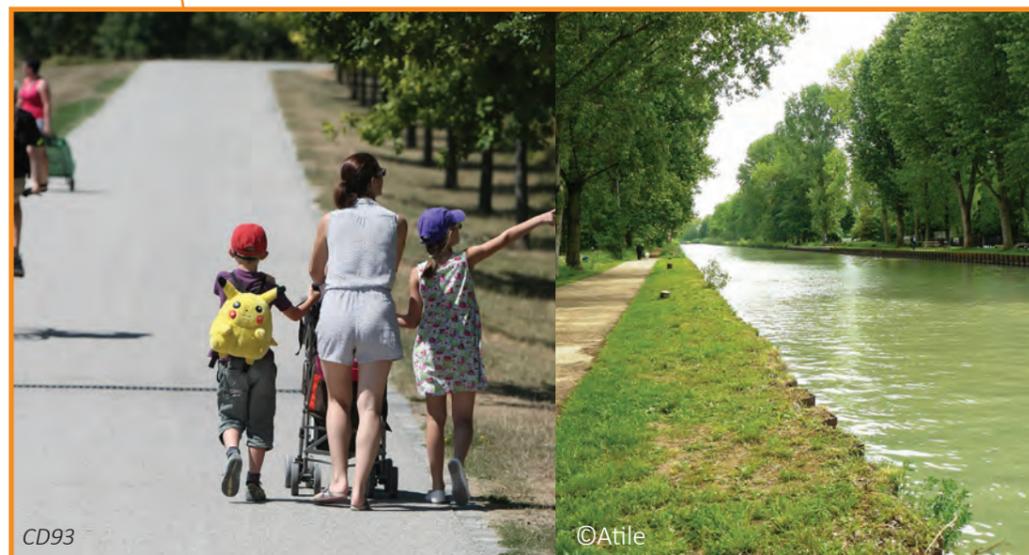
intensité liée au  
ré-aménagement progressif  
des berges des canaux :  
nouveaux usages

Les Canaux et leur intensité ©Atile

intensité liée  
au Parc de la Haute-Île

- 1 canal de l'Ourcq
- 2 canal Saint-Denis
- 3 canal de Chelles

 canaux



CD93

©Atile

Parc de la Haute-Île & canal de Chelles - espaces liés